



Livraison incomplete et non conforme

Par **Mkeytail**, le **18/01/2009** à **10:22**

J'ai commandé un abri de jardin à une société Kopec le 28 septembre 2008 à la foire de Caen pour un montant TTC de 6986 €.

Cet abri de jardin, livré le 17/12/2008 a plusieurs non-conformités, principalement :

- il manque les 2/3 des shingles de toiture
- les fenêtres ne sont pas du type commandé (basculantes et non battantes)
- l'hubriserie de la porte n'est pas conforme (trop basse),
- il manque 2 planches de façade (ce qui laisse un trou dans le mur)

J'ai réglé l'intégralité de la prestation (avec pose d'une dalle béton)

Je compte les mettre en demeure de terminer leur prestation car je n'obtiens rien de concret de leur part.

L'abri est monté, même s'il manque des éléments.

J'ai envoyé un recommandé constatant ces manquements à leur engagement et les enjoignant d'y remédier mais je n'obtiens rien.

Merci de m'indiquer la solution la plus efficace pour obtenir réparation rapidement.

Cordialement